



Appelée en tant qu'experte-témoin, la psychiatre Muriel Salmona se rend à un procès pour « atteinte sexuelle » au tribunal de Pontoise, 13 février 2018.

# MURIEL SALMONA

## LA PSY QUI TRAUMATISE

Par Peggy Sastre

**Le livre de Camille Kouchner, *La Familia grande*, a remis Muriel Salmona sur orbite médiatique. Derrière les notions d'« amnésie » et de « refoulement » traumatiques, dénuées de toute base scientifique sérieuse, la psychothérapeute-militante promeut des thèses dangereuses qui enferment les victimes dans leurs souffrances.**

**C'**est une vidéo grise, comme délavée. Muriel Salmona, psychiatre, est assise au bord d'un canapé, les mains jointes sur les genoux. La caméra de Brut zoome sur son visage alors qu'elle enclenche sa litanie : « À toi, future victime d'inceste, je suis désolée, car tu vas subir un viol commis par l'un des membres de ta famille. C'est intolérable. » La focale se rétrécit sur les yeux noirs de la présidente de l'association Mémoire traumatique et victimologie, désormais au centre de l'image. « Tu as certainement moins de 10 ans. Je ne sais pas dans quelles circonstances ça va se passer, mais ton beau-père, ton père, ton frère, ton oncle reviendront certainement plusieurs fois. » Puis l'horreur va croissante. « Je suis désolée pour toi, car si rien n'est fait pour te secourir, te protéger, te soigner, [...] cet inceste aura des conséquences très lourdes sur ta santé et ta vie. [...] Tu risques de vivre dans la peur. Peur de l'agresseur, peur de subir à nouveau des violences, peur de tout. [...] Ce sera très difficile, mais tu essayeras de parler, d'appeler au secours, mais il y a de grands risques qu'on ne t'écoute pas et qu'on ne te protège pas. Tu devras survivre seul aux violences et à leurs conséquences psycho-traumatiques. »

La vidéo date du 14 janvier, deux semaines après la parution de *La Familia grande*, livre dans lequel

Camille Kouchner accuse son beau-père Olivier Duhamel d'agissements incestueux sur son frère jumeau alors adolescent, et quelques jours après le limogeage par LCI d'Alain Finkielkraut, coupable de s'être interrogé sur le lynchage médiatique produit par ce genre de révélations. Comme à l'armée, questionner, c'est déjà désobéir. Muriel Salmona voit aboutir le combat de sa vie. Sur #metooinceste, la campagne numérique orchestrée par le collectif NousToutes, elle avait confessé avoir été violée dans l'enfance, ce qu'elle détaillait au magazine *Marie Claire* : « Je me vois toute seule [...] posée sur un [...] tabouret, au milieu de plusieurs hommes. [...] Je me rappelle juste que des hommes ont "joué" avec moi. Je me souviens des pénétrations digitales. Je ne sais pas s'il y a eu plus que ces actes-là, malgré tous mes efforts pour me rappeler. Après, c'est le trou noir. » L'article était sobrement intitulé « À six ans, ma mère m'a livrée à des pédocriminels ». Et puis, comble de l'alignement des planètes, Salmona n'était pas pour rien dans le geste de Camille Kouchner – qui dit s'être décidée à écrire *La Familia grande* après avoir lu *Le Livre noir des violences sexuelles*, publié par la victimologue en 2013 et réédité en 2018. Sur TV5 Monde, Salmona se félicitait d'être « appelée de partout, du monde entier ». Enfin, les choses allaient changer. L'avant, l'après.

Effectivement, le 26 janvier, Salmona était reçue par le garde des Sceaux, Éric Dupond-Moretti, et le secrétaire d'État à l'enfance et aux familles, Adrien Taquet. Dans son cahier de doléances, l'imprescriptibilité des crimes sexuels ainsi qu'un seuil de non-consentement visant à aggraver le délit d'atteinte sexuelle – prohibant et réprimant dans l'état actuel du Code pénal toute relation sexuelle entre majeurs et mineurs – en le transformant en viol, crime de premier ordre. Le 14 février, le gouvernement annonçait travailler à de nouvelles dispositions législatives fixant à 15 ans (et 18 ans en cas d'inceste) un seuil de non-consentement pour tout acte de pénétration sexuelle commis par un majeur sur un mineur. Depuis qu'elle a vu la vidéo de Brut, l'avocate Marie →



Dosé ne décolère pas : « *Muriel Salmona est une femme dangereuse.* » Œuvrant, entre autres, à défendre des victimes de violences sexuelles, elle connaît leur souffrance – le matin de mon appel, le 19 février, une de ses clientes avait « avalé trop de cachets » : « *Ce clip charrie un déterminisme inquiétant. Elle enferme, elle enferme la victime dans ce qu'elle a vécu, elle lui dit qu'elle ne sera plus que ça, toute sa vie. C'est une honte.* » Dosé pardonne d'autant moins le côté « spot publicitaire » du contenu. Car après la condamnation à mort ou presque de son prototype de victime, Salmona lui indique que son unique planche de salut : trouver un psychiatre lui ressemblant comme deux gouttes d'eau. En substance, « *je suis là pour toi, je serai la seule, tu ne te sortiras de rien sans moi* », tempête Dosé. Devant ce qui a tout du CV vidéo d'une gourou recrutant ses fanatiques, l'avocate est perplexe : « *Que fait l'Ordre des médecins ?* »

La question se pose. Outre les problèmes éthiques et thérapeutiques que pose cette pédagogie par la terreur, on est frappé par l'extrême précarité scientifique des méthodes de Salmona. En son cœur, son lobbying se justifie par la notion d'« amnésie traumatique », selon laquelle les victimes de violences sexuelles mettraient parfois des dizaines d'années avant d'être capables de se souvenir des violences subies, le plus souvent grâce au concours de thérapeutes leur faisant « retrouver » la mémoire. Comme la définissait en novembre 2017 la journaliste Mié Kohiyama, dans une tribune publiée par *Le Monde* et adoubee par Salmona, l'amnésie traumatique serait « *un mécanisme neurobiologique de sauvegarde bien documenté que le cerveau déclenche pour se protéger de la terreur et du stress extrême générés par les violences qui présentent un risque vital (cardiovasculaire et neurologique).* [...] *Ce mécanisme fait disjoncter les circuits émotionnels et ceux de la mémoire.* » L'ennui, c'est que la seule chose « bien documentée » dans cette affaire de mémoire traumatique, c'est le rachitisme des données factuelles permettant d'affirmer son existence.

Ma première confrontation avec les théories de Salmona date de fin 2002. Durant l'été, je m'étais fait violer. Je savais (et sais toujours) parfaitement par qui, comment et pourquoi mais, dans mon esprit, tout ce qui avait pu survenir dans les semaines, voire les mois précédant et suivant mon agression était en train de s'évanouir. Encore aujourd'hui, il m'arrive que des gens prouvent m'avoir fréquentée à cette époque, sans que j'en aie le moindre souvenir. Un peu inquiète pour la santé de ma cervelle, à laquelle je tiens comme la prune de mes yeux, j'avais consulté des spécialistes qui m'avaient diagnostiqué cette fameuse « amnésie traumatique », dans les termes choisis par Salmona et ses disciples : j'avais subi un choc extraordinaire et, dans un mécanisme de survie, je m'étais « dissociée » de l'événement, et mon cerveau ne l'avait pas enregistré. Ce qui m'a paru bizarre, car ce n'était pas le viol qui s'effaçait de ma mémoire, mais tout ce qui avait pu se passer autour. Comme si, justement et à l'inverse de ce qu'on pouvait

doctement me raconter, mon cerveau avait concentré son énergie sur le « traumatisme », quitte à en négliger les contours, les circonstances environnantes. À les estimer proprement superflues pour ma survie.

Un cas personnel ne faisant pas une donnée et rassurée par un état qui ne s'aggravait pas, j'ai poliment ignoré le diagnostic et décidé de creuser son assise scientifique. Et à mesure que les théories de Salmona prenaient de l'importance dans le débat public – comme lors de la publication, en 2016, du récit autobiographique de Flavie Flament, *La Consolation*, dans lequel l'animatrice révélait avoir été violée à 13 ans par un photographe rapidement identifié comme David Hamilton, suicidé dans la foulée, et disait avoir retrouvé ce souvenir de 1987 lors d'une psychothérapie vingt-deux ans plus tard –, ma sidération allait se cristalliser sur un seul objet : le décalage entre le néant de leur justification scientifique et le crédit qu'on leur accordait, a fortiori sur un plan légal et politique.

« *Oh la la, tout ce que je peux dire, c'est de faire très attention* », m'alerte Elizabeth Loftus lorsque je l'informe que la France pourrait bientôt fixer dans la loi l'imprescriptibilité des violences sexuelles pour rendre justice aux victimes ayant développé une « amnésie traumatique » – leur « *double peine* », comme le dit Salmona dans une autre de ses formules réconfortantes. Mondialement reconnue depuis les années 1970 comme l'un des meilleurs experts du fonctionnement de la mémoire, aujourd'hui professeur distingué d'écologie sociale, droit et sciences cognitives à l'université de Californie à Irvine (UCI), Loftus n'a jamais entendu parler de Muriel Salmona. « *Vous pouvez me l'épeler ?* », me demande-t-elle sur Zoom le 13 février. Je m'exécute. Non, toujours rien. Ce qui n'a rien d'étonnant selon Brigitte Axelrad, inlassable critique du non-sens scientifique qu'est l'amnésie traumatique – elle a notamment été auditionnée en juin 2018 par la sénatrice Marie Mercier, rapporteur de la commission des lois. « *À ma connaissance, m'écrit le professeur honoraire de philosophie et de psychosociologie le 14 février, Muriel Salmona n'a pas conduit de recherches ni d'expériences scientifiques. Or, il me semble essentiel de distinguer le travail de recherche scientifique du militantisme.* »

Sur les sites des associations fédérées par Salmona – Mémoire traumatique et victimologie, MoiAussiAmnésie – on ne trouve effectivement aucune trace d'articles académiques. Commentaire d'Axelrad : « *Elles avancent des chiffres tels que : 40 % des victimes ont une amnésie totale après un viol ; 60 % ont une amnésie partielle. Il s'agit d'autodiagnostic résultant d'un sondage dans lequel on demande aux participant(e)s d'indiquer les symptômes apparus entre les faits et la complétion du questionnaire. Il s'agit d'un autodiagnostic. L'étude est réalisée et les chiffres validés par ces associations. Or, ni la mémoire traumatique, ni l'amnésie traumatique, ni le refoulement traumatique n'ont été prouvés scien-*



La psychologue américaine Elizabeth Loftus, spécialiste de la mémoire humaine.

*tiquement, pas plus que le lien causal entre le viol et l'amnésie.* » Peu importe à Salmona, qui ne cesse de répéter que des souvenirs retrouvés plusieurs décennies plus tard prouveraient l'agression. « *Sur la base de cet argument, poursuit Axelrad, Muriel Salmona a défendu l'allongement du délai de prescription pour les abus sexuels infantiles qui auraient eu lieu plusieurs décennies auparavant. Celui-ci ayant été allongé de vingt à trente ans après la majorité en 2018, elle défend maintenant la suppression de la prescription comme pour les crimes contre l'humanité.* » Mon avis personnel ne vaut certes pas tripette, mais ayant été violée et de probables membres de ma famille ayant été massacrés en Ukraine par les Einsatzgruppen, je perçois comme une légère différence entre les deux.

« *On sait aujourd'hui qu'il est impossible de récupérer des années après quelque chose que l'on aurait oublié à l'aide de stimuli ou d'indices qui feraient remonter ce souvenir, même s'il s'agit de quelque chose de très déplaisant, résume Loftus. Il est évidemment possible et tout à fait courant de ne pas penser à quelque chose pendant longtemps, puis d'y repenser. Mais les partisans de la "mémoire refoulée" ou "traumatique" prétendent que*

*des expériences traumatisantes pourraient être stockées dans un coin de l'inconscient, et qu'un jour, par une technique quelconque de "récupération", on pourrait les faire remonter à la surface. C'est ce que Richard McNally appelle le "folklore du refoulement".* »

En 2005, ce professeur et directeur de la formation clinique au département de psychologie d'Harvard publiait dans *La Revue canadienne de psychiatrie* l'étude qui est sans doute la plus définitive et la plus synthétique sur les « mythes » entourant la mémoire des traumatismes. Ses données vont en réalité dans le sens littéralement inverse de ce que serine Salmona : lorsqu'il y a un événement traumatique, comme une agression sexuelle ou un viol, les victimes ne sont pas malades de l'oubli mais, au contraire, de souvenirs impossibles à effacer. Pour le dire autrement, comme me le précise Axelrad, « *quand la science est interprétée correctement, elle prouve que les événements traumatiques – vécus comme terrifiants quand ils surviennent – sont fortement inoubliables et rarement, sinon jamais, oubliés.* » Une analyse cohérente avec la fonction du traumatisme définie par les sciences cognitives informées par le paradigme évolutionnaire. En termes darwiniens, un traumatisme est un processus permettant aux individus d'éviter ce qui risque le plus de nuire à leur succès génétique. C'est ainsi que les événements universellement considérés comme les plus traumatisants sont, outre ceux où l'on frôle personnellement la mort, le décès d'un membre de sa famille – emportant avec lui une proportion non négligeable de vos gènes –, l'altération de son statut social – entraînant une baisse de la capacité de séduction –, la séparation d'avec un conjoint – avec lequel vous ne pourrez plus vous reproduire. Ou le viol chez les femmes. Dans mon cas, de la même manière qu'il arrive fréquemment à des victimes d'agression à main armée de ne pas « imprimer » le visage de leur assaillant tant elles se sont focalisées sur le canon de revolver pointé sur le leur, l'amnésie circonstancielle et périphérique provoquée par mon viol est totalement non pathologique. Et aux antipodes de ce que Salmona et ses bonnes âmes peuvent déverser dans de terrifiantes vidéos virales ou, pire, dans nos lois.

Comme McNally l'écrit dans son article de 2005, les théories de l'amnésie et de la mémoire traumatiques, ainsi que les « thérapeutes » qui s'en réclament, sont « *sans doute la pire catastrophe à avoir touché le champ de la santé mentale depuis la lobotomie.* » À 76 ans, Loftus se dit pour sa part « *assez préoccupée* » par la sempiternelle résurgence de ces mythes. « *Avec d'autres, soupire-t-elle, j'ai passé énormément de temps à travailler pour découvrir les réalités de la mémoire et à communiquer ces découvertes au grand public pour que nos décisions soient étayées par des faits scientifiques, pas par ce que nous disent nos tripes. Notre société se porterait bien mieux si nous faisons plus attention à la science de la mémoire.* » Malheureusement, notre garde des Sceaux semble bien décidé à lui préférer des fariboles. •